



Communiqué de presse

Déplacement de la gare et nouveau tracé de la route cantonale à Châtel-St-Denis **L'organisation d'un vaste programme est en place**

L'Etat de Fribourg, la commune de Châtel-St-Denis et les Transports publics fribourgeois (TPF) travaillent main dans la main pour mener ensemble le grand programme d'aménagement du quartier de la future gare. L'engagement coordonné de tous ces acteurs assure la cohérence et le respect de la vision d'aménagement dégagée par le mandat d'études parallèles (MEP). Il permet aussi d'avancer de front sur des sujets aussi différents que le déplacement de la route cantonale, la construction de nouveaux quais ou la suppression d'un passage à niveau. Les premières mises à l'enquête sont planifiées pour l'automne.

En novembre 2014, la population découvrait le projet développé en commun par les TPF et la commune de Châtel-St-Denis pour le réaménagement immobilier et urbanistique du centre de la localité. Les résultats du MEP permettaient de dégager une vision d'ensemble cohérente pour bâtir de nouveaux quartiers et les organiser en termes de transport, en raison du déplacement de la gare de quelques centaines de mètres.

Quatre mois plus tard, la participation active de l'Etat dans le programme permet de franchir rapidement plusieurs obstacles. Pour le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), cet engagement est primordial : « Nous travaillons tous main dans la main pour faire avancer ce projet et trouver ensemble les solutions pour le développer. La Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, ainsi que mes services, s'engagent pour essayer d'anticiper toutes les questions qui surgissent inmanquablement dans un tel dossier. »

Une partie de la route intégrée au dossier de la gare

Ainsi, le tracé de la route cantonale sera modifié. Plusieurs variantes sont analysées. La procédure se fera en deux étapes distinctes. Indissociable de la construction de la nouvelle gare, le tronçon d'entrée depuis Remaufens sera intégré dans la mise à l'enquête de la gare, selon une procédure fédérale. Cette coordination comprend également la suppression du passage à niveau. Le deuxième tronçon en traversée de localité fera l'objet d'une mise à l'enquête cantonale. L'intégration du ruisseau du Trätrel fait aussi partie des axes prioritaires de travail. En parallèle à la conduite de ces études sur la redéfinition des axes de communication, les travaux ont démarré pour l'élaboration des deux premiers plans d'aménagement de détail : le PAD de la nouvelle gare (En Fossiaux) et celui de l'ancienne gare.

Des tiers en observateurs

Afin d'assurer la cohérence et la transparence de l'ensemble de ces projets, les parties concernées ont mis en place une organisation novatrice. Un comité de pilotage (Etat, commune, TPF) chapeaute le programme dans son entier et assure la conduite stratégique. Un groupe technique analyse et coordonne les études menées dans les différents domaines. Un groupe d'accompagnement est également prévu. Il comprendra les présidents de groupe des partis politiques, des représentants des riverains et des commerçants. Diverses associations seront également intégrées à cette assemblée qui aura un rôle d'observateur avec avis consultatif.

La mise à l'enquête commune de la gare et du premier tronçon de la route cantonale est prévue pour l'automne. A cette même époque, les PAD devraient être prêts pour l'enquête préalable au sein des services de l'Etat. La mise en service de la gare est prévue pour 2018. Pièce essentielle du RER Fribourg I Freiburg dans le sud du canton, elle permettra l'instauration d'une cadence semi-horaire entre Bulle et Palézieux.

Châtel-St-Denis et Fribourg, le 13 mars 2015.